Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251124-2025_151-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	22	23

Vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
10 novembre 2025

N° de la délibération
2025-151

L'an 2025, le 17 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 10 novembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 10 novembre 2025.

Présents (22) : **M.** TROADEC Christian, MAIRE,

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, GUILLEMOT Hélène, JAFFRE Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LUCAS Valérie, MAZEAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, RICHARD Fabienne, ROGARD Carole

et MM : AUFFRET Ludovic, BERNARD Joseph, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves

Absents ayant donné procuration (1) : BOUSSARD Laure à THOMAS Pierre-Yves

Absents (6) : BRIAND Philippe, CADIOU Alain, CLAUDE Mickael, LE GUERN Isabelle, YVINEC Jérôme, ZAIED Martine.

Le quorum est atteint.

A été nommé secrétaire : THOMAS Pierre-Yves

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 21 novembre 2025
- La transmission au contrôle de légalité le 21 novembre 2025

Festival du livre – Prix de la ville de Carhaix – Indemnités versées aux lauréats du prix du roman et de la nouvelle en breton

Rapporteur : S. COUTELLER

Chaque année à l'occasion du festival du livre en Bretagne qui se déroule fin octobre, la ville de Carhaix et le centre culturel breton EGIN décernent le « prix du roman de la ville de Carhaix » et « le prix de la nouvelle en breton ».

Le prix du roman a été créé en 1999. Les auteurs nominés doivent résider dans l'un des 5 départements bretons ou y avoir des attaches. Les romans sélectionnés doivent être écrits en langue française et en langue bretonne pour les nouvelles et avoir été édités par un éditeur entre le 1er avril de l'année antérieure et le 31 mars de l'année de remise du prix. Il ne peut pas s'agir ni de réédition ni de compte d'auteur.